

# PROTOCOLE MÉDICAL

<b>GY-1 : MÉNORRAGIES POUR LES USAGERS DE LA CLINIQUE AOC</b>	<b>N° : X2-0320-PM-032</b> <i>Révisée le 2019-06-17</i> <i>Résolution : 2019-0260</i>
Référence à une ordonnance ou un protocole : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	

## PROFESSIONNELS HABILITÉS ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS PAR LE PROTOCOLE

### Professionnels

- Infirmière travaillant à l'accueil et orientation clinique (AOC)

### Secteurs d'activités

- Accueil et orientation clinique.

## GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE

- Toutes les usagères préménopausées admissibles à l'AOC demandant une investigation en gynécologie pour saignement utérin anormal.

## INDICATIONS

- Investigation en gynécologie pour saignement utérin anormal.

## CONDITIONS

N/A

## CONTRE-INDICATIONS

Si depuis la référence médicale, il y a :

- Saignement abondant (une serviette hygiénique à l'heure);
- Température buccale supérieure ou égale à 38,5 °C;
- Douleur intense non soulagée par analgésique;
- Grossesse;
- Anémie symptomatique (peu importe Hb);
- Hystérectomie.

## PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES/ SURVEILLANCE

N/A

<b>GY-1 : MÉNORRAGIES POUR LES USAGERS DE LA CLINIQUE AOC</b>	<b>N° : X2-0320-PM-032</b>
Adopté le : 2019-10-23	Page 1 sur 2

## DIRECTIVES / PROCÉDURE

À l'accueil et orientation clinique, faire les examens selon type d'investigation déterminé par le médecin requérant.

